

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

072343382

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).**

070701268 072343416 072343424 072343432 072343440 072343465 273036997

**1. Identification**

<b>Identificateur du produit</b>	<b>Prelude™ Adhesive</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de document</b>	SDS-022-ZD Rév. A
<b>Utilisation recommandée</b>	Adhésif.
<b>Restrictions recommandées</b>	Aucun connu.
<b>Informations sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fournisseur</b>	
<b>Nom de l'entreprise</b>	Danville Materials
<b>Adresse</b>	2875 Loker Avenue East Carlsbad, CA 92010
<b>Téléphone</b>	1-800-827-7940
<b>Contact</b>	Service à la clientèle
<b>E mail</b>	danvillecs@zestdent.com
<b>Site Web</b>	www.zestdent.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	800-451-8346 / 760-602-8703

**2. Identification de danger**

<b>Risques physiques :</b>	Liquides inflammables	Catégorie 3
<b>Risques pour la santé</b>	Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 2
	Sensibilisation, peau	Catégorie 1
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Catégorie 3 irritation des voies respiratoires
<b>Dangers définis par l'OSHA</b>	Non classifié.	

**Éléments d'étiquetage****Mention d'avertissement**

Avertissement

**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves irritations oculaires. Peut causer une réaction allergique de la peau. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Déclaration de mise en garde****Prévention**

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Conserver le conteneur bien fermé. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser de l'équipement électrique/de ventilation et d'allumage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges statiques. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas d'inhalation : Déplacer la

personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. En cas d'incendie : Utiliser du brouillard d'eau, de la mousse résistant à l'alcool, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone pour éteindre.

**Stockage**

Maintenir au frais. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé. Garder dans un endroit fermé à clé.

**Élimination**

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (HNOC)**

Aucun connu.

**Information supplémentaire**

Aucun.

### 3. Composition/Informations relatives aux ingrédients

**Mélanges**

Nom Chimique	Numéro CAS	%
Éthanol	64-17-5	15 à 35
2-hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	10 à 30
Bisphénol A méthacrylate de glycidyle	1565-94-2	10 à 30

**Commentaires sur la composition**

Le fabricant a revendiqué un ou plusieurs ingrédients dangereux comme secret commercial en vertu de la norme OSHA Hazard Communication Standard. Les dangers de ce (ces) ingrédient(s) sont donnés sur cette FDS. Tous les concentrations sont en pourcentage en poids.

### 4. Mesures de premiers soins

**Inhalation**

Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Contact avec la peau**

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'eczéma ou autres troubles cutanées : Consultez un médecin et emportez ces instructions avec vous. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

**Contact avec les yeux**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Contacter un médecin si une irritation se développe et persiste.

**Ingestion**

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Symptômes / effets les plus importants, aigus et retardés**

Irritation oculaire sévère. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmolements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Toux. Irritation de la peau. Peut causer des rougeurs et des douleurs. Peut causer une réaction allergique de la peau. Dermatite. Éruption cutanée. Une exposition prolongée peut provoquer des effets chroniques.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis**

Fournir des mesures générales de soutien et traiter de manière symptomatique. Brûlures thermiques : Diluer avec de l'eau immédiatement. Alors que le rinçage, retirer les vêtements qui n'adhèrent pas à la zone affectée. Appelez une ambulance. Continuer à rincer durant le transport à l'hôpital. Maintenir la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

**Informations générales**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Assurez-vous que le personnel médical est conscient du ou des matériaux impliqués et prend les précautions nécessaires pour se protéger. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### 5. Mesures de luttés contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse résistant à l'alcool. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

**Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, peuvent propager le feu.

**Dangers spécifiques résultant du produit chimique**

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers**

En cas d'incendie, il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

## Équipement/Instructions de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Sortir les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec de l'eau, bien après que le feu soit éteint.

## Méthodes spécifiques

Utiliser les procédures de lutte contre les incendies standard et tenir compte des dangers posés par les autres matières présentes.

## Risques d'incendie

Liquide et vapeurs inflammables.

## 6. Mesures en cas de déversements accidentels

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné le personnel qui n'est pas indispensable sur place. Garder les personnes éloignées et en amont des déversements/fuites. Ventiler les espaces fermés avant d'y pénétrer. Éliminer toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, les torches, les étincelles ou les flammes à proximité immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Les autorités locales doivent être informées si des fuites significatives ne peuvent pas être maîtrisées. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, les torches, les étincelles ou les flammes à proximité immédiate). Garder les combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la substance déversée. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges statiques. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Grands déversements : Tenter d'arrêter la fuite si cela est possible sans prendre de risques. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser une matière non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et placez-le dans un récipient pour une élimination ultérieure. Après la récupération du produit, rincer la zone avec de l'eau.

Petits déversements : Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre matériau incombustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure. Nettoyez soigneusement la surface pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne remettez les déversements dans son emballage d'origine pour les réutiliser. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

### Précautions environnementales

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol.

## 7. Manipulation et entreposage

### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Ne pas manipuler, entreposer ou ouvrir près d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger des rayons du soleil. Ne fumez pas lors de l'utilisation. Ventilation par aspiration générale et locale antidéflagrante. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter l'exposition prolongée. Les personnes susceptibles de réactions allergiques ne doivent pas manipuler ce produit. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Suivez les règles relatives aux liquides inflammables. Garder dans un endroit fermé à clé. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêchez l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques courantes de liaison et de mise à la terre. Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière directe du soleil. Stocker dans un conteneur soigneusement fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver dans une zone équipée de gicleurs. Conserver à l'écart des matières incompatibles. (voir la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### É.U. OSHA - TABLEAU Z-1 Limites pour les contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LEP	1900 mg/m <sup>3</sup>
		1000 ppm

## É.U. ACGIH Valeurs limites du seuil (VLS)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm

## É.U.- NIOSH: Guide de poche sur les risques chimiques

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1900 mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm
Composant propriétaire	MPT	5 mg/m <sup>3</sup>

### Valeurs limite biologique

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

### Contrôles techniques appropriés

Ventilation par aspiration générale et locale antidéflagrante. Une bonne ventilation générale doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent correspondre aux conditions. Le cas échéant, utilisez des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux atmosphériques à un niveau acceptable. Fournir un accès facile à l'approvisionnement en eau et aux installations de lavage des yeux.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes) et un écran facial. Porter un respirateur facial complet, si nécessaire.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés. Être conscient que le liquide peut pénétrer dans les gants. Un changement fréquent est conseillé. Des gants appropriés peuvent être recommandés par le fournisseur.

#### Protection de la peau

##### Autre

Porter des vêtements résistants aux produits chimiques appropriés. L'utilisation d'un tablier imperméable est recommandée.

#### Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué. Porter un respirateur approuvé par NIOSH approprié pour l'exposition à l'air au point d'utilisation.

#### Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, si nécessaire.

### Considérations d'hygiène générales

Ne fumez pas lors de l'utilisation. Observez toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que les considérations de lavage après avoir manipulé le matériau et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et les équipements de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

État physique	Liquide.
État	Liquide.
Couleur	Légèrement jaune.
Odeur	Non disponible.
Seuil d'odeur	Non disponible.
pH	2,2 (Environ)
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.

**Inflammabilité (solide, gaz)** Sans objet.

**Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieures/inférieures**

**Limite d'explosivité - inférieure (%)** Non disponible.

**Limite d'explosivité - supérieur (%)** Non disponible.

**Pression de vapeur** Non disponible.

**Densité de vapeur** Non disponible.

**Densité relative** Non disponible.

**Solubilité(s)**

**Solubilité (eau)** Non disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau)** Non disponible.

**Température d'auto-inflammation** Non disponible.

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** Non disponible.

**Autres informations**

**Propriétés explosives** Non explosif.

**Propriétés comburantes** Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

**Stabilité chimique** Le matériau est stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** Éviter tout contact avec des substances incompatibles. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et autres sources d'inflammation. Protéger des rayons du soleil.

**Matériaux incompatibles** Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire de la fumée, des oxydes de carbone et des composés organiques de poids moléculaire inférieur dont la composition n'a pas été caractérisée. Oxydes de phosphore.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Inhalation prolongée peut être nocive.

**Contact avec la peau** Provoque une irritation cutanée. Peut causer une réaction allergique de la peau.

**Contact avec les yeux** Provoque de graves irritations oculaires.

**Ingestion** Risque de causer des dommages au niveau de l'embryon par ingestion.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Irritation oculaire sévère. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Toux. Irritation de la peau. Peut causer des rougeurs et des douleurs. Peut causer une réaction allergique de la peau. Dermate. Éruption cutanée. Une exposition prolongée peut provoquer des effets chroniques.

### Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Ne devrait pas être extrêmement toxique.

Composants	Espèce	Résultats des essais
2-hydroxyéthyl méthacrylate (CAS 868-77-9)		
<b>Aigu Dermique</b> DL50	Lapin	> 3000 mg/kg
<b>Orale</b> DL50	Rat	> 4000 mg/kg

Éthanol (CAS 64-17-5)

**Aigu**

**Inhalation**

*Vapeur*

CL50

Souris

39 g/m<sup>3</sup>, 4 heures

**Orale**

DL50

Rat

7000 à 11000 mg/kg

Composant propriétaire I (Propriétaire CAS)

**Aigu**

**Dermique**

DL50

Lapin

0,71 ml/kg

**Inhalation**

CL50

Rat

8,7 mg/l, 4 heures

**Orale**

DL50

Lapin

1100 mg/kg

Rat

847 mg/kg

**Corrosion/irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Provoque de graves irritations oculaires.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau**

**Sensibilisation respiratoire**

Pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation de la peau**

Peut causer une réaction allergique de la peau.

**Mutagénicité cellulaire germinale**

Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % est mutagène ou génotoxique.

**Cancérogénicité**

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Monographies du IARC. Évaluation globale de la cancérogénicité**

Non répertorié.

**Rapport du NTP sur les agents cancérogènes**

Non répertorié.

**Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)**

Non réglementé.

**Toxicité reproductrice**

Non classifié. Cependant : Le produit contient une petite quantité de substance susceptible de nuire à l'enfant à naître.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classifié.

**Danger d'aspiration**

Pas de danger d'aspiration.

**Effets chroniques**

Inhalation prolongée peut être nocive.

## 12. Informations écologiques

**Écotoxicité**

Le produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

### Composants

### Espèce

### Résultats des essais

Éthanol (CAS 64-17-5)

**Aquatique**

*Aigu*

Crustacé

CL50

Ceriodaphnia dubia

5012 mg/l, 48 heures

Daphnia magna

454 mg/l, 11 jours

Poisson

CL50

Pimephales promelas

13480 mg/l, 96 heures

*Chronique*

Crustacé

NOEC

Ceriodaphnia dubia

9,6 mg/l, 10 jours

**Persistance et dégradabilité** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.

**Potentiel bioaccumulatif**

**Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)**

2-hydroxyéthyl méthacrylate (CAS 868-77-9)	0,47
Éthanol (CAS 64-17-5)	-0,31
Composant propriétaire I	2,62
Composant propriétaire II	5,77

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible pour ce produit.

**Autres effets indésirables** Le produit peut affecter l'acidité (facteur pH) de l'eau avec risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

**13. Considérations d'élimination**

**Directives pour l'élimination** Recueillir et récupérer ou éliminer dans des contenants scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer les contenus / contenants conformément aux règlements locaux / régionaux / nationaux / internationaux.

**Règlements locaux d'élimination** Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code de déchets dangereux** Le code de déchet doit être attribué lors d'une discussion entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets. Le code de déchet doit être attribué lors d'une discussion entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales. Les contenants vides et les revêtements/doublures peuvent retenir certains résidus de produit. Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir : Directives pour l'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les contenants vidés peuvent contenir des résidus du produit, observer les avertissements sur les étiquettes même si le contenant a déjà été vidé. Les contenants vides doivent être acheminés vers un site agréé de traitement des déchets pour recyclage ou élimination.

**14. Informations de transport**

**DOT**

<b>N° UN</b>	UN1170
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Solutions d'éthanol
<b>Classes de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	3
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Étiquette(s)</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques environnementaux</b>	
<b>Polluant maritime</b>	Non
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>Dispositions spécial</b>	24, B1, IB3, T2, TP1
<b>Exceptions d'emballage</b>	4b, 150
<b>Emballage non en vrac</b>	203
<b>Emballage vrac</b>	242

**IATA**

<b>N° UN</b>	UN1170
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Solutions d'éthanol
<b>Classes de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	3
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Étiquette(s)</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques environnementaux</b>	Non



<b>Code ERG</b>	3L
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>IMDG</b>	
<b>N° UN</b>	UN1170
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	SOLUTIONS D'ÉTHANOL
<b>Classes de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	3
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques environnementaux</b>	
<b>Polluant maritime</b>	Non
<b>EMS</b>	F-E, S-D
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non établie.

## 15. Informations réglementaires

**Règlement fédéral américain** Ce produit est un "produit chimique dangereux" tel que défini par la norme de communication des risques OSHA, 29 CFR 1910.1200.

**TSCA Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt. D)**

Non réglementé.

**CERCLA Liste des substances dangereuses (40 CFR 302.4)**

Non répertorié.

**SARA 304 Avis de libération d'urgence**

Non réglementé.

**Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1053)**

Non réglementé.

**Loi de 1986 sur la modifications et la réautorisation du Superfund (SARA)**

**SARA 302 Substance extrêmement dangereuse**

Non répertorié.

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux**

Oui

**Catégories de danger classées**

Inflammable (gaz, aérosols, liquides, ou solides)  
 Corrosion ou irritation de la peau  
 Lésions ou irritations oculaires graves  
 Sensibilisation respiratoire ou de la peau  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (expositions unique ou répétées)

**SARA 313 (Déclaration au TRI)**

Non réglementé.

**Autres réglementations fédérales**

**Loi sur la qualité de l'air (CAA) Section 112 Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAPs)**

Non réglementé.

**Loi sur la qualité de l'air (CAA) Section 112(r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130)**

Non réglementé.

**Loi sur la salubrité de l'eau potable** Non réglementé.

**(SDWA)**

**Substances prioritaires de la FEMA Santé et sécurité respiratoires sur le site de fabrication d'arômes**

Éthanol (CAS 64-17-5) Faible priorité

**Réglementations des états américains**

**É.U Massachusetts RTK - Liste des substances**

Éthanol (CAS 64-17-5)

Composant propriétaire (Propriétaire CAS)

**É.U - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey**

Éthanol (CAS 64-17-5)

Composant propriétaire (Propriétaire CAS)

**É.U Loi sur le droit à l'information des travailleurs et du public**

Éthanol (CAS 64-17-5)

Composant propriétaire (Propriétaire CAS)

**É.U. - Rhode Island RTK**

Éthanol (CAS 64-17-5)

Composant propriétaire (Propriétaire CAS)

**Proposition 65 de la Californie**

Loi de 2016 sur la sécurité de l'eau potable et de l'application des substances toxiques en Californie (Proposition 65) : Ce matériau n'est pas connu pour contenir des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérigènes ou toxiques pour la reproduction. Pour plus d'informations, voir [www.P65WARNINGS.ca.gov](http://www.P65WARNINGS.ca.gov).

**Inventaires internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Inventaire (oui/non)*
Australie	(Inventaire australien des substances chimiques) (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (DSL)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (NDSL) (NDSL)	Non
China	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances) (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances) (ELINCS)	Non
Japan	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste de produits chimiques (ECL)	Non
Nouvelle Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire des chimiques et substances chimiques aux Philippines (PICCS)	(PICCS)
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) Inventaire	Non

\*Un "Oui" indique que ce produit est conforme aux exigences d'inventaire administrées par le ou les pays gouvernants.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire administré par le ou les pays gouvernants.

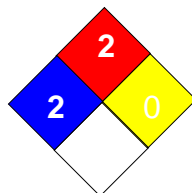
**16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision**

**Date de publication** 19 avril 2018

**Date de révision** -

**Version #** 01

**Classifications de la NFPA**



**Avis de non-responsabilité**

Danville Materials ne peut pas prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et son produit, ou les produits d'autres fabricants en combinaison avec son produit, peuvent être utilisés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer des conditions de sécurité pour la manipulation, le stockage et l'élimination du produit, et d'assumer la responsabilité des pertes, blessures, dommages ou dépenses dus à une mauvaise utilisation. Les informations contenues dans la fiche ont été écrites sur la base des connaissances et expériences actuellement disponibles.